

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 21/06/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
CONVENTION REGIONALE AUTORISANT LA COMMUNAUTE URBAINE A VERSER DES AIDES ECONOMIQUES AUX ENTREPRISES		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 21/06/2024	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 04/07/2024	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaients présents : 95

AOUN Cédric, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, COGNET Raphaël, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEPINTE Fabrice, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 40

AIT Eddie a donné pouvoir à BARRON Philippe
ARENOU Catherine a donné pouvoir à ZAMMIT-POPESCU Cécile
AUJAY Nathalie a donné pouvoir à PERSIL Albert
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
BERTRAND Alain a donné pouvoir à BOUTON Rémy
BORDG Michaël a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie
BOURSALI Karim a donné pouvoir à COGNET Raphaël
BRUSSEAUX Pascal a donné pouvoir à JAUNET Suzanne
CALLONNEC Gaël a donné pouvoir à ESCRIBANO-OBEJO Maria
CHAMPAGNE Stéphan a donné pouvoir à PERRON Yann
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à LAIGNEAU Jean-Pierre
COLLADO Pascal a donné pouvoir à GAULARD Didier
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à KONKI Nicole
DOS SANTOS Sandrine a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude
DUBERNARD Marie-Christine a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît
EL ASRI Sabah a donné pouvoir à MEUNIER Patrick

FAVROU Paulette a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël
KAUFFMANN Karine a donné pouvoir à LAVIGOGNE Jacky
LE GOFF Séverine a donné pouvoir à MARIAGE Joël
LEBOUC Michel a donné pouvoir à GARAY François
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à POYER Pascal
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
LONGEAULT François a donné pouvoir à LECOLE Gilles
MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à MADEC Isabelle
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
MINARIK Annie a donné pouvoir à VIREY Louis-Armand
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson
PEULVAST-BERGEAL Annette a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à SIMON Josiane
RIOU Hervé a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
SMAANI Aline a donné pouvoir à LEFRANC Christophe
VOILLOT Bérengère a donné pouvoir à KERIGNARD Sophie
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie

Absent(s) non représenté(s) : 1

SAINZ Luis

Absent(s) non excusé(s) : 5

ANCELOT Serge, CHARBIT Jean-Christophe, GRIMAUD Lydie, OURS-PRISBIL Gérard, SOUSSI Elsa

130 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

1 ABSTENTION :

LEFRANC Christophe

5 NE PREND PAS PART :

BORDG Michaël, DOS SANTOS Sandrine, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, SAINZ Luis

EXPOSÉ

Depuis sa création, la Communauté urbaine s'implique fortement en faveur de l'industrie au travers de sa politique de développement économique. C'est dans ce sens que l'initiative d'une candidature de labellisation au programme national Territoire d'Industrie a été portée par la Communauté urbaine en novembre 2018 auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT). En raison d'une volonté de cohésion locale des bassins économiques portée par l'ANCT, la labellisation a été décernée à l'échelle géographique du bassin d'emplois Seine Aval (regroupant les territoires de Grand Paris Seine & Oise, Saint-Germain Boucles de Seine, Gally Mauldre et Les Portes de l'Île-de-France) pour la période 2019-2023. Pendant ces quatre années, les territoires ont conduit des actions en faveur du développement industriel local.

C'est dans ce cadre que la Communauté urbaine a candidaté en février 2023 à l'Appel à Manifestation d'Intérêt national Rebond industriel. Cette mission avait pour objectif d'accompagner les territoires impactés par la mutation de la filière de l'automobile et des transports en accompagnant et en finançant des investissements industriels dans d'autres filières économiques locales. Déployée sur le territoire de la Communauté urbaine de juin à octobre 2023, la mission a permis au territoire de bénéficier de 150 jours d'ingénierie d'EY (ex-Ernst & Young) et d'une enveloppe de financement étatique de 2 millions d'euros, mise en œuvre par Bpifrance, à destination des projets d'investissements industriels.

Au cours de la mission « Rebond industriel », plus de 80 projets ont été détectés au sein de 43 entreprises. Une ingénierie financière a permis d'adresser chaque projet vers un ou plusieurs dispositifs d'aide économique, soit vers l'enveloppe étatique de la mission « Rebond industriel », soit vers les dispositifs de droits communs (Région Île-de-France, Fonds départemental de revitalisation, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, etc.). Enfin, sur la base des remontées des entreprises, une première feuille de route industrielle a été rédigée. Cette dernière a permis de structurer la candidature, portée par la Communauté urbaine, du Territoire d'industrie Seine Aval au renouvellement de sa labellisation auprès de l'ANCT. Le renouvellement « Territoire d'industrie » a été obtenu en novembre 2023 pour la période 2023 – 2027 à l'échelle des quatre territoires précités avec un pilotage assuré par la Communauté urbaine.

En cohérence avec ses engagements dans « Territoire d'Industrie » et dans la continuité de la mission « Rebond Industriel », la Communauté urbaine a, d'une part, mis en œuvre en juillet 2023 un groupement d'industriel comme vecteur porteur des actions déployées à destination de l'industrie et, d'autre part, pris la décision en octobre 2023 de s'impliquer financièrement pour l'industrie avec des moyens financiers équivalents à ceux de l'État et une enveloppe territoriale de 2 millions d'euros d'aides économiques sous forme de subvention aux entreprises.

La possibilité pour la Communauté urbaine de verser des aides économiques nécessite l'autorisation de la Région Île-de-France, collectivité territoriale cheffe de file sur la compétence du développement économique. Par délibération de la Commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France du 31 janvier 2024, la Communauté urbaine est autorisée à verser des aides économiques aux entreprises conformément au règlement d'intervention de la gamme « Up » de la Région Île-de-France : « TP'Up Souveraineté et Transition Ecologique », « PM'Up Souveraineté et Transition Ecologique » et « Innov'Up ».

Dans la suite de la délibération de la Commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France du 31 janvier 2024, la Communauté urbaine doit ratifier la convention d'autorisation soumise par la Région Île-de-France qui, une fois signée, rendra effective l'autorisation donnée à la Communauté urbaine de verser des aides économiques aux entreprises.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la convention partenariale entre la Communauté urbaine et la Région Île-de-France,
- d'autoriser le Président à signer la convention entre la Communauté urbaine et la Région Île-de-France et tous les documents ou actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1511-1, L. 1511-2, L. 4211-1 et L. 5215-20,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU la délibération de la Commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France n° CP 2024-014 du 31 janvier 2024 et notamment son article 4,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU le projet de convention proposé entre la Communauté urbaine et la Région Île-de-France,

VU l'avis favorable émis par la Commission 3_Aménagement du territoire le 18 juin 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention partenariale entre la Communauté urbaine et la Région Île-de-France.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention entre la Communauté urbaine et la Région Île-de-France et tous les documents ou actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 04/07/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 03/07/2024

Exécutoire le : 04/07/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 27 juin 2024

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile